



**PRÉFET  
DU CHER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des Territoires**

**Mission Accompagnement des territoires  
Réseau territorial**

Affaire suivie par : Katia MOROT  
Tél : 02 34 34 62 73  
katia.morot@cher.gouv.fr

**Le chef du Service Accompagnement  
des Territoires**

**à Madame la cheffe du service  
Connaissance Aménagement et  
Planification Sécurité**

Bourges, le 8/4/2024

**Objet : Demande d'autorisation environnementale unique  
Projet de parc éolien sur les territoires des communes de Mareuil-sur-Arnon et de Ségry  
Seconde contribution au titre de l'examen de recevabilité**

Après examen des pièces complémentaires à la demande citée en objet, je vous informe que la complétude ne modifie pas le projet. Le SAT n'a donc aucune observation à formuler d'autant que le dossier était déclaré recevable au regard de la réglementation en matière d'urbanisme dans la contribution du 8 décembre 2023.

**L'Adjoint au chef du Service  
Accompagnement des Territoires**

Olivier LEMAÎTRE